



Le 09 mai 2023

## A l'attention des parents d'élèves

**Madame, Monsieur,**

Une nouvelle année s'achève et une fois encore nous cherchons à alléger vos démarches en vous proposant un dossier d'inscription commun avec le directeur d'école, le centre de loisirs et la cantine. Les informations demandées sont à renseigner pour la famille. Seule la fiche sanitaire est à compléter pour chacun de vos enfants.

Tous les documents sont à remettre, avant le 12 juin, aux enseignants.

De plus, afin de limiter les impressions, les règlements intérieurs des différentes structures sont consultables sur le site internet des mairies. Bien entendu, ils sont disponibles au format papier sur simple demande.

Nous vous rappelons les horaires des différents temps d'accueil des enfants :

« Bâtiment élémentaire » Ecole : 8h45-12h10, 13h40-16h15	«Bâtiment maternelle» Ecole : 8h50-12h05, 13h35-16h20
<u>Garderie</u> : 7h00 – 8h40 (départ en maternelle à 8h25)	
<u>Ouverture du portail et prise en charge des élèves par les enseignants</u> : à 8h35 et 13h30	<u>Ouverture du portail et prise en charge des élèves par les enseignants</u> : à 8h40 et 13h25
<u>Ecole</u> : 8h45 - 12h10	<u>Ecole</u> : 8h50 - 12h05
<u>Cantine</u> : 12h10 - 13h30	<u>Cantine</u> : 12h05 - 13h25
<u>Ecole</u> : 13h40 - 16h15	<u>Ecole</u> : 13h35 - 16h20
<u>Garderie</u> : 16h15 - 19h00	<u>Garderie</u> : prise en charge à 16h15 des enfants

### La sécurisation des écoles :

Les accès à l'école élémentaire et maternelle sont fermés à clé pendant le temps scolaire. En cas de retard ou en cours de journée, il convient d'utiliser les sonnettes / visiophone pour joindre les enseignants.

### Le service de transport scolaire :

Il est géré par Grand Bourg Agglomération sous le nom de Rubis'Junior. A partir du 15/06/2023, chaque détenteur de la carte de transport devra se rendre sur la plateforme d'inscription [www.rubisjunior.grandbourg.fr](http://www.rubisjunior.grandbourg.fr) pour le renouvellement. Les nouveaux inscrits devront remplir en ligne un dossier d'inscription. La plateforme vous permet également de consulter les points d'arrêts des différentes lignes et les horaires.

### Deux cars desservent les différents arrêts de St Didier et de St Sulpice :

Le soir, ils sont stationnés à proximité de l'école maternelle : un le long de la route de Montrevel à côté de la salle polyvalente, l'autre, devant le portail du parking de la salle. L'emplacement devant être libre, le stationnement est interdit de 16h00 à 16h30. Les enfants sont accompagnés par un enseignant et une ATSEM.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les mairies.

Vous remerciant, nous vous adressons, **Madame, Monsieur**, nos salutations les plus cordiales.

**Le Maire de St Didier d'Aussiat,  
Catherine PICARD**



**Le Maire de St Sulpice,  
Clotilde FOURNIER**

